

**Quelles mesures le Conseil d'Etat envisage-t-il de prendre suite à la dénonciation par les hôtes belges d'Intersoc du contrat de location du camp de Schwarzsee ?**

---

**Question**

L'Association des communes fribourgeoises a tenu son assemblée générale samedi dernier dans les locaux du camp de Schwarzsee.

La Haute-Singine a appris avec beaucoup de regret la dénonciation par Intersoc du contrat de location du camp, ceci pour fin 2011. Durant de nombreuses années, les colonies belges ont été de fidèles clients et ont occupé la région de Schwarzsee avec des milliers de jeunes. Le Conseil d'Etat a certes rapidement fait part de ses regrets et a promis de réagir. Deux mois se sont cependant écoulés et plus aucune nouvelle n'a été donnée à ce sujet.

Les clients belges étaient très appréciés au sein du camp de Schwarzsee. Leur présence était très importante pour l'économie régionale et ils contribuaient à ce que l'économie locale puisse survivre. Ces clients belges étaient également d'un apport important s'agissant des taxes de séjour. Des retombées financières intéressantes se répercutaient, par ailleurs, dans les comptes annuels de l'Etat de Fribourg, en sa qualité de propriétaire du camp.

Le soussigné, député au Grand Conseil, soumet au Conseil d'Etat la question suivante :

**Quelles mesures le Conseil d'Etat entend-il prendre afin d'améliorer, dès 2011, l'occupation du camp de Schwarzsee, suite à la dénonciation du contrat par Intersoc ?**

Le 26 novembre 2008

**Réponse du Conseil d'Etat**

Il est exact que l'organisation belge « Intersoc » a résilié en date du 20 juin 2008 le contrat de location du camp de Schwarzsee, établi par l'Etat de Fribourg et Intersoc le 27 octobre 1981, avec effet à fin 2010.

Les conséquences de cette résiliation seront importantes puisque les colonies belges occupent le camp de Schwarzsee dans sa totalité durant les mois de juillet et août, effectuant ainsi quelque 20 000 nuitées par année.

La perte financière allant résulter du départ d'Intersoc en 2010 sera de l'ordre de 120 000 francs pour l'Etat (loyer) et de l'ordre de 20 000 francs pour l'Union fribourgeoise du tourisme et la société de développement de Plaffeien et environs (taxes de séjour). A cette diminution s'ajoutera un manque à gagner pour l'économie régionale de quelque 700 000 francs par année.

La Direction de la sécurité et de la justice (DSJ) a entrepris, dès l'annonce de la résiliation du bail par Intersoc, des démarches visant à compenser la perte occasionnée par le départ des colonies belges en 2010. Elle est ainsi intervenue auprès de la Région territoriale 1 en vue

d'une augmentation de l'occupation du camp de Schwarzsee par la troupe. Un groupe de réflexion a été mis en place par le commandant des Forces terrestres pour analyser les besoins futurs de l'armée y relatifs. Le résultat de cette étude sera communiqué à la DSJ au printemps 2009. A l'occasion d'une séance de travail qui a récemment eu lieu à Fribourg, le responsable du domaine des biens immobiliers pour la Suisse romande au sein de l'état-major des Forces terrestres, a cependant d'ores et déjà laissé entendre qu'une meilleure utilisation du secteur de la Geissalp et qu'une plus grande synergie avec les cantonnements de Schwarzsee étaient envisagées.

En parallèle à cette démarche, le Directeur de la sécurité et de la justice a décidé d'instituer un groupe de travail cantonal chargé d'examiner la possibilité de rendre le camp plus attractif et d'intensifier la promotion en vue d'augmenter son occupation civile. Ce groupe de travail présentera son rapport d'ici fin 2009. Il est à noter que les propositions du groupe de travail seront fortement conditionnées par les options prises par l'armée concernant l'occupation militaire future du camp. Pour rappel, une convention entre la Confédération et le canton, en vigueur au minimum jusqu'en 2016, accorde une priorité d'occupation à l'armée par rapport à une occupation civile, ce qui permet d'ailleurs au canton d'obtenir de l'armée une contribution annuelle substantielle à titre de participation aux frais d'exploitation du centre.

Fribourg, le 27 janvier 2009